

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 9 (1979)

Heft: 3

Rubrik: De notre rédaction de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

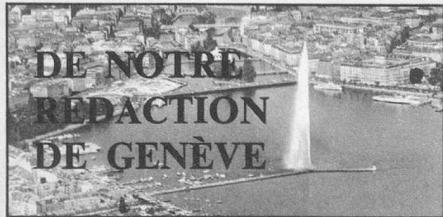
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Chapelle-sur-Carouge

Centre artisanal des aînés

Lecteur ou lectrice de ce journal, sans doute avez-vous atteint l'âge dit « de la retraite ». Si, pour certains, ce terme équivaut à une « mise en retrait » de la vie active provoquant amertume et repli sur soi, pour d'autres, cette période est au contraire très riche, pour autant, bien sûr, que leur état de santé soit satisfaisant. Ceci probablement parce que ces derniers ont le don de regarder l'existence par le bon bout de la lorgnette. Pour ceux qui ont pratiqué un art, une technique, ou qui sont habiles de leurs doigts, d'esprit curieux, inventifs et créatifs, voici enfin la possibilité de s'adonner à l'occupation de leur choix, d'apprendre d'autres méthodes ou de transmettre leur savoir.

Mais encore faut-il savoir où s'adresser pour mettre de tels projets à exécution ou pour partager simplement avec d'autres des moments de détente et d'agrément ! A Genève il existe, parmi d'autres possibilités, un lieu de rencontre pour les aînés dont nous avons déjà eu l'occasion de vous parler.



22 route de la Chapelle

Ouvert à tous les aînés du canton de Genève, ce centre artisanal fonctionne tout au long de l'année, dans des locaux mis à disposition par l'Hospice général. Au rez-de-chaussée d'une grande maison, les pièces ouvrent de plain-pied sur une terrasse qui, à la belle saison, est utilisée tour à tour comme atelier, lieu de pique-nique, de jeux et de repos. Au-delà du terrain qui y fait suite, la vue porte sur des « jardins familiaux » et des champs, en direction du Salève. Située à La Chapelle-sur-Carouge, 22, rte de la Chapelle, cette maison est facilement atteignable par bus et, pendant les mois d'été, se succèdent dans la propriété des activités de détente : broches et barbecue, pique-nique, jeux en plein air — cartes, ping-pong, pétanque, croquet... — fête du 1^{er} août...

Le centre est au service de tous les clubs d'aînés du canton qu'il conseille et aide dans leurs activités créatrices. Sa responsable, Mme M. Devegney, animatrice de l'Hospice général, partage son temps entre les tournées qu'elle effectue dans les clubs — préparation de ventes, actions spéciales, fêtes telles que l'Escalade, Noël, les Rois... — et le travail sur place, tout ceci avec l'aide de 35 bénévoles. A La Chapelle, certaines activités sont permanentes : macramé, rotin, patchwork, tissage, menuiserie, pyrogravure, peinture sur tissus ; d'autres ont un caractère occasionnel, il s'agit alors de cours organisés pendant une période déterminée : batik, bougies, émail, filage, fleurs en soie, Ikebana (décorations florales japonaises), céramique, tableaux en fils, sérigraphie, poupées de chiffon et marionnettes, cartes de vœux...

Création dynamique et permanente

Le Festival Belle Epoque, qui eut lieu en automne 1972 et dont chacun garde le souvenir a marqué en fait le début des activités créatrices au sein des clubs. Au cours de ces dernières années, entraînés par le dynamisme de « l'équipe des fidèles » qui se retrouvent régulièrement à La Chapelle, les aînés ont multiplié leurs activités en s'ouvrant de plus en plus sur l'extérieur.

1975 : exposition de travaux de patch-work au Lignon (grand ensemble résidentiel comprenant un immeuble à encadrement médico-social pour les personnes âgées), dans la salle des pas perdus du Grand Conseil genevois, puis à Meyrin. A l'occasion de la vogue de Carouge, confection de costumes de dominos pour les membres d'un groupe de gymnastique — fête de printemps à La Chapelle. **1977** : stand de vente à la vogue de Carouge et fête de printemps. **1978** : participation à Loisirama; pendant dix jours les aînés animent un stand non commercial très important et effectuent des démonstrations de techniques artisanales (cf. « Aînés », n° 4/78).

Depuis 1978, le Centre artisanal est géré par une commission qui comprend des représentants de différents clubs au nombre d'une dizaine, des bénévoles, deux membres du bureau de la Fédération des clubs et deux animateurs de l'Hospice général. Cette commission a décidé d'orienter ses activités, en 1979, sur le thème de l'Année internationale de l'enfant. Les projets consistent à s'associer à des actions menées en faveur d'enfants de familles réfugiées ou ayant des conditions de vie très défavorables. Il s'agit, entre autres, d'aider à aménager le « Bus de la Solidarité » du mouvement ATD Quart Monde, section suisse de Treyvaux, en confectionnant du matériel : corbeilles de rotin, marionnettes, cubes en mousse, différents jeux en bois, sacs d'étoffes, coussins, couvertures... Ces dernières sont utilisées par les membres des équipes des bibliothèques de rue, lors de leurs déplacements en Suisse, pour faire asseoir auprès d'eux les enfants avec lesquels ils vont s'entretenir. L'un des motifs qui décorera une série de ces couvertures représente un arbre dont les modifications successives, au rythme des saisons, évoqueront les 12 mois de l'année.

Par ailleurs, le centre artisanal prépare pour le mois de mai une nouvelle fête de printemps avec journées portes ouvertes à laquelle participeront les chorales des clubs. Auparavant, le grand public aura l'occasion de faire connaissance du centre artisanal de La Chapelle qui s'apprête à recevoir la visite des responsables de l'émission « La burette » pour un reportage télévisé. Cette émission sociale, juridique et éducative de la TV romande a lieu le jeudi à 16 h. 40.

O. B.

Une fédération bien vivante

A plusieurs reprises, au cours de ces derniers mois, « Aînés » a parlé de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Voici aujourd'hui une présentation de la Fédération genevoise, qui fut la première de Suisse romande.

Genève — ville et canton — est fière de sa Fédération des clubs d'aînés. Il y a de bonnes raisons à cela. Une visite à la présidente actuelle, Mme Claire Pittet, nous a permis d'en savoir plus sur cette fédération.

La Fédération des clubs est avant tout un organe de coordination et d'organisation des clubs. Sa présidente, Mme C. Pittet est à la fois présidente de la Fédération et présidente du Club d'aînés de Carouge, club comptant environ 370 membres. C'est dire que sa tâche, qu'elle assume avec enthousiasme, n'est guère facile. La Fédération est née en 1970, en réponse surtout à un besoin d'échange entre les clubs. A cette époque-là, 6 clubs existaient à Genève, dont celui de Carouge, le plus ancien.

En 1972, Mme Pittet participa à l'organisation du Festival Belle-Epoque, événement marquant qui remporta un succès magnifique et qui donna un nouvel essor à la création de clubs.

Aujourd'hui, 8 ans après la naissance de la Fédération, 20 clubs en font partie. Il existe, bien entendu, d'autres clubs, indépendants ceux-là — voir page 29 —, notamment dans certaines communes rurales. Et de nouvelles « naissances » sont imminentes.

Ces 20 clubs totalisent près de 3800 membres. La présidente de la fédération est élue pour un mandat de 2 ans. Mme Pittet succéda à Mme

Mme Claire Pittet : une tâche exaltante.



Louisa Vuille. Le bureau de la fédération compte 7 membres. Le tiers de cet effectif est réélu tous les 2 ans.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Mme Pittet n'a pas fait d'études sociales pour accéder à ses responsabilités : elle était employée de bureau, mais son activité à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) au cours de sa jeunesse, l'a amenée à s'intéresser de très près aux problèmes sociaux et plus particulièrement à ceux du 3^e âge. Son mari est secrétaire syndical.

A noter que plusieurs personnes habitant Carouge et s'étant perdues de vue après l'école, se sont retrouvées 50 ans plus tard grâce à leur club. N'est-ce pas merveilleux ? De tels miracles se produisent un peu partout. Ce qui prouve que l'utilité des clubs est diverse et n'est plus à démontrer ...

Les buts de la Fédération:

promouvoir et coordonner les activités des clubs; informer les personnes âgées du canton de Genève des possibilités de nature sociale qui leur sont offertes; informer le public sur les problèmes des personnes âgées. La fédération se tient à la disposition des clubs pour leur apporter son soutien. La fédération représente ses membres auprès des autorités et divers groupements constitués. Elle est neutre sur les plans civil, confessionnel et politique. S. B.

(Photos C. G.)



Dans les nouveaux locaux du club de Carouge, une table de champions.

Actualité sociale

Université du 3^e âge

Programme des conférences, mars 1979

Vendredi 2: « Le jazz » M. J. Siron, musicien de jazz (avec exemples musicaux).

Mercredi 7: « Le citoyen devant la justice pénale », M. D. Poncet, professeur associé à l'université.

Vendredi 9: « Monnaie et crises économiques, faits politiques et conflits d'intérêts », M. P. Tschopp, professeur à l'université.



— Sois raisonnable... Tu es grand. Tu dois bien comprendre que je n'y mets pas de mauvaise volonté... (Dessin de Faure-Cosmopress)

Entraide

La Ligue genevoise contre le cancer s'est installée dernièrement au 13, rue des Pitons. Son secrétariat assure une permanence quotidienne du mouvement de bénévoles « Vivre comme avant » qui apporte une aide morale et pratique aux opérés, en particulier à la sortie de l'hôpital.

Infor jeunes»

De 8 h. à 24 h., du lundi au samedi inclus, le 022/21 22 30 est à l'écoute des adolescents et des jeunes en quête d'informations pratiques en tout genre, recherchant des réponses aux questions qu'ils se posent ou simplement désireux d'établir dans l'anonymat un contact avec un interlocuteur compréhensif. Cette permanence téléphonique est assurée depuis le 1^{er} février par une équipe de volontaires et de professionnels de l'action socio-éducative comprenant quatre travailleurs sociaux rattachés à l'Hospice général. Nous reviendrons sur cette action unique.